

L'Ajournement

Je sais que le ministre de l'Agriculture n'a pas attendu la signature de cette entente, qui va impliquer 36 millions de dollars, pour mettre en place des mesures visant à favoriser l'agriculture dans la province de Québec ainsi que dans ma circonscription.

Il y a eu pas mal d'événements qui se sont produits en parallèle avec l'évolution de la négociation de l'entente sur l'agriculture. Par exemple, depuis septembre 1984, nos agriculteurs bénéficient d'une diminution de 5 1/2c. le litre de taxe sur le carburant consommé dans leurs exploitations agricoles et cette somme s'ajoute à 1 1/2c. que toutes les entreprises commerciales peuvent réclamer de notre gouvernement lorsqu'elles consomment des carburants.

Également le ministre a annoncé des réductions substantielles et significatives des taux d'intérêt au niveau de la Société du crédit agricole et ces taux sont les plus bas depuis 1979.

On a vu aussi le ministre conclure très positivement les négociations au niveau d'un problème particulier avec les États-Unis lorsqu'il s'est agi de les convaincre de ne pas appliquer une taxe d'entrée sur les exportations des carcasses de porc canadien. Ainsi, de cette façon, le ministre a assuré à un grand nombre de producteurs de carcasses de porc de ma circonscription la viabilité et la rentabilité à long terme de leurs exploitations.

Également, il est bon de mentionner que ce même ministre a annoncé aux agriculteurs, aux producteurs laitiers du Canada une politique laitière qui s'applique sur les cinq prochaines années. On sait que la production laitière au pays se fait à 50 p. 100 dans la province de Québec. Alors, je tiens à dire au ministre que cette initiative a été également fort bien perçue non seulement dans ma circonscription mais elle a été mentionnée d'une façon positive par M. Jacques Boucher, président de l'Union des producteurs agricoles, dans un éditorial de *La terre de chez nous*, et je cite: «Il faut se réjouir de cette politique qui consacre la stabilité de notre industrie pour une autre période de cinq ans».

Également, je pense que nous devons signaler qu'on n'a pas attendu non plus la signature de l'entente pour analyser le problème de nos producteurs de sirop d'érable et de produits connexes. En effet, une importante enquête se tiendra plus précisément en ayant comme base d'échantillon la circonscription de Lotbinière dans les mois qui vont suivre. Et cela aussi c'est tout au crédit de notre gouvernement et de notre ministre de l'Agriculture.

Enfin, on sait qu'il y a beaucoup d'agriculteurs qui ont des problèmes de structure financière qui étaient difficiles à résoudre, et notre gouvernement a mis en place un programme d'hypothèques dont le remboursement et le coût sont fondés sur le prix des denrées. Cela a pour effet de permettre à nos agriculteurs de rembourser une partie plus importante de leurs dettes lorsque les récoltes sont bonnes et que le coût des denrées est plus élevé, et d'ajuster leurs taux d'intérêt qui correspondent à la qualité de leurs récoltes et au prix de vente.

Enfin, on n'a pas attendu la signature de l'entente pour permettre à nos agriculteurs de vendre leur ferme ou leur exploitation lorsqu'ils ont atteint un certain âge, sans être pénalisés

par le profit de capital. Et les conséquences de cela, c'est qu'on a aboli le profit de capital immédiatement pour toute disposition d'entreprise agricole, ce qui a pour effet d'assurer la survie des entreprises et de permettre à ceux qui ont consacré leur vie à l'agriculture d'avoir une fin de vie décente.

Alors, je remercie le ministre de l'Agriculture et j'attends quelques explications additionnelles sur la signature de l'entente auxiliaire Canada-Québec.

● (1800)

[Traduction]

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je remercie le député de Lévis (M. Fontaine) de ses paroles généreuses à mon endroit. De toute évidence, le député est un homme très intelligent, travailleur et laborieux, qui représente ses électeurs avec diligence. En fait, il s'intéresse vivement et depuis toujours au bien-être du secteur agricole non seulement dans sa province, mais dans l'ensemble du pays. Il assiste régulièrement aux réunions du caucus rural et me communique fréquemment et même régulièrement les problèmes éprouvés par ses électeurs. C'est un plaisir que de travailler avec lui.

Le député a utilisé le peu de temps dont il disposait ce soir pour signaler certains des principaux programmes que nous avons mis en oeuvre dans l'intérêt non seulement des agriculteurs du Québec, mais également du Canada. Je suis persuadé que s'il en avait eu le temps, il aurait précisé que depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons pris quelque 235 mesures et nous avons consacré à l'agriculture plus de 5 milliards de dollars. Nous devons, par contre, nous rappeler que le 30 avril, lorsqu'on a présenté le dernier programme d'aide financière destiné à l'agriculture, le premier ministre a fait remarquer qu'on devait faire davantage.

Pour en revenir plus particulièrement à la question soulevée par le député, permettez-moi de lui dire qu'en mars dernier, j'ai écrit à mon collègue le ministre de l'Agriculture du Québec, pour lui demander de prendre une décision au nom de son gouvernement, au sujet de la signature d'une entente agricole auxiliaire. Nous avons présenté des instances à ce sujet au gouvernement antérieur. Il n'a toutefois pas réussi à se décider quant à savoir s'il devait signer un accord sur l'agriculture et la pêche ou quant à la façon de répartir les fonds fédéraux.

Après l'élection du nouveau gouvernement, le nouveau ministre a répondu à ma lettre, le 23 avril si je me souviens bien, pour me dire qu'une décision avait été prise et qu'il était prêt à conclure une entente auxiliaire sur l'agriculture d'une valeur de 36 millions de dollars. La majeure partie de cet argent sera consacré à la recherche et au développement et encore une fois, nous nous en réjouissons compte tenu de l'importance prioritaire que nous attachons à la recherche et au développement. J'ai répondu au ministre qu'il fallait demander aux autorités compétentes des deux ministères de se réunir pour mettre au point les détails de cette entente. Si j'ai bien compris, d'après les renseignements que j'ai reçus aujourd'hui, cette réunion aura effectivement lieu la semaine prochaine.